

Étaient présents

Danielle Bilodeau
Stéphanie Bissonnette
Nathalie Comeau
Sylvain Deblois
Isabelle Dupuis
Mélicca Girard
Chantal Lebel
Tamara Materna
Diane Péloquin

Public

Neivi Andrade

Prochaine rencontre

Le mardi 10 novembre 2015

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (1)
2. Vérification du quorum et des présences (1)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 2)
4. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 15 septembre 2015 (adoption, 15)
 - 4.1 Retour sur la Fondation pour les tireuses d'Halloween
 - 4.2 Campagne de financement 2015-2016
 - 4.3 Formation pour les membres des conseils d'établissement
 - 4.4 Cour d'école
 - 4.5 Service aux dîneurs
5. Parole au public
6. Dossiers courants
 - 6.1 Projet sur les pommes, groupes de 2^e année (approbation, 5)
 - 6.2 Photos scolaires (information, 5)
 - 6.3 Parlement au primaire (Élections) (information, 5)
 - 6.4 Chaîne humaine (décision, 5)
 - 6.5 Modification d'un circuit du transport scolaire (adoption, 10)
 - 6.6 Lettre au Ministre (décision, 5)
 - 6.7 Guignolée (décision, 5)
7. Parole au président ou à la présidente (information, 5)
8. Parole aux enseignants (information, 5)
9. Parole à la technicienne du service de garde (information, 5)
10. Parole à la représentante au comité de parents (information, 5)
11. Parole à la direction (information, 5)
12. Sujets divers
13. Levée de l'assemblée

Sylvain DeBlois
Président

Danielle Bilodeau
Directrice

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Ouverture de la séance et mot de bienvenue:
2.		Vérification du quorum et des présences : Tous les membres sont présents. Le quorum est confirmé.
3.	152-CÉ 15-16-14	Lecture et adoption de l'ordre du jour: SUR PROPOSITION dûment faite par Stéphanie Bissonnette et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.
4.	152-CÉ 15-16-15	Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 15 septembre 2015 SUR PROPOSITION dûment faite par M. Sylvain Deblois et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2015 avec la correction du point 15.5
4.1		Retour sur la Fondation pour les tirelires d'Halloween Les élèves recevront 1 boîte chacun et celles qui ne seront pas utilisées seront retournées à la fondation.
4.2		Campagne de financement 2015-2016 La campagne va bon train. Pour l'instant, les gens peuvent toujours se réapprovisionner, mais la campagne se termine le 26 octobre. Par la suite, les bénévoles pourront compter les sous.
4.3		Formation pour les membres des conseils d'établissement Mme Dupuis désire recevoir la formation. La deuxième formation est uniquement réservée au président ou présidente. Mme Bilodeau pourra accompagner Mme Isabelle Dupuis le 2 novembre et M. Deblois l'accompagnera au mois de mai.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.4		<p>Cour d'école</p> <p>Réception de la soumission pour le lignage au montant de 3213,55\$. Cette dernière ne comprend pas les poteaux de ballons-poires, les infrastructures pour la classe nature, les paniers de basket ou les buts de soccer... Les lignes devraient être faites sous peu.</p> <p>Nous pourrions avoir accès à une autre subvention gouvernementale: « Embellissement de la cour d'école ». La prochaine étape serait donc de soumissionner avant le 30 octobre pour tenter de recevoir cette subvention. Cette subvention serait demandée pour la réalisation de la deuxième phase de l'aménagement de la cour d'école : la classe nature. Un projet de classe nature a déjà été réalisé à l'école des 4 vents de Ste-Julie... nous recevrons le plan à titre indicatif.</p>
4.5		<p>Service aux dîneurs</p> <p>Mme Lebel nous donne ses impressions sur le fonctionnement du service du dîneur depuis qu'il a été adopté de réduire le nombre d'enfants dans chaque groupe.</p> <p>En résumé, il est apprécié par les surveillantes d'avoir 25 élèves au lieu de 34. Il est notamment plus facile de faire réchauffer les plats et de répondre aux demandes des enfants. La surveillance est plus facile et les enfants apprécient le fait de manger dans un environnement plus calme et moins bruyant.</p> <p>Les surveillantes ont davantage le temps de connaître les enfants et de prendre un moment pour chacun. Ils apprécient particulièrement que tous les enfants soient dans la cour en même temps, car cela facilite l'utilisation du matériel (beaucoup plus de matériel sur la cour).</p> <p>À 34 élèves, nous aurions probablement dû utiliser le gymnase, empêchant les activités parascolaires du midi.</p>
5		<p>Parole au public</p> <p>Mme Andrade a une question sur les surplus du SDG. Mme Bilodeau explique pourquoi le SDG a terminé avec un surplus budgétaire. Elle explique aussi ce qui a été fait pour conserver dans les budgets de l'école ces surplus, tel que ce qui a été décrit dans le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement qui s'est tenue le jeudi 3 septembre 2015.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>Mme Lebel explique les raisons pouvant générer un surplus ou un déficit d'une année à l'autre : l'ancienneté du personnel, le nombre d'inscriptions, etc.</p>
6.1	<p>152-CÉ 15-16-16</p>	<p>Projet sur les pommes, groupes de 2^e année</p> <p>Mme Nathalie Comeau et sa collègue Mme Julie aimeraient bonifier leur thème de la pomme. Elles aimeraient faire goûter les différentes sortes de pommes à leurs élèves et inviter les parents à venir faire une vraie tarte aux pommes avec les enfants. Cette activité serait au coût de 5\$ par enfant.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Chantal Lebel et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver l'activité des pommes.</p>
6.2		<p>Photos scolaires</p> <p>Tous les parents semblent satisfaits des photos scolaires de cette année. Beaucoup de commentaires positifs ont été reçus. Nous pourrions prendre la décision de renouveler le contrat du Studio Réflexion de Contrecoeur. Les reprises et photos de famille se déroulent cette fin de semaine.</p>
6.3		<p>Parlement au primaire (Élections)</p> <p>Cette année nous renouvelons l'expérience du Parlement au primaire avec la collaboration de Mme Sylvie Chiasson, personnel de soutien aux enseignants. La campagne est déjà lancée. 1 élève par groupe, deux élèves pour les 4, 5 et 6^{ième} années. Les élections auront lieu le 6 novembre. Mme Bilodeau suggère d'inviter le premier ministre de notre Parlement au primaire à assister à une réunion du CÉ.</p>
6.4		<p>Chaîne humaine</p> <p>Il revient au CÉ de déterminer si oui ou non nous organisons une chaîne humaine afin de mobiliser les parents.</p> <p>M. DeBlois formule l'hypothèse que l'organisation d'une chaîne humaine aux Cœurs-Vaillants engendrera peu de retombées pour l'effort nécessaire. La localisation de l'école procurera peu de visibilité à l'événement et les gens qui s'y présenteront seront des gens déjà sensibilisés à la cause. Ainsi, M. DeBlois suggère d'utiliser d'autres moyens pour démontrer notre soutien : l'envoi d'une lettre au ministre de la part du CÉ. Mme Bissonnette</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>approuve en mentionnant qu'aucun parent n'a manifesté l'intérêt de se mobiliser et qu'il est donc peu pertinent de mettre notre énergie dans cette organisation. Le CÉ décide en conséquence de ne pas organiser de chaîne humaine. On pourra réviser cette décision avec l'évolution du mouvement.</p> <p>Il est aussi suggéré d'inviter les parents de l'école à envoyer personnellement au Ministre une lettre de dénonciation des coupures budgétaires. Ces derniers pourraient personnaliser la lettre en fonction des préjudices qu'ils croient vivre à cause de ces coupures budgétaires. M. DeBlois produira un modèle de lettre qui sera acheminée aux parents accompagnée d'une note explicative.</p>
6.5	152-CÉ 15-16-17	<p>Modification d'un circuit du transport scolaire</p> <p>Plusieurs parents demandent des modifications pour une petite portion d'un circuit spécifique du transport scolaire. Ce à quoi la commission scolaire des Patriotes répond négativement en invitant les parents mécontents à le manifester au CÉ de leur école.</p> <p>Mme Bissonnette explique que l'arrêt qui se fait actuellement au coin de Gervais et Bourgeois n'est pas stratégique et présentent des risques pour la sécurité des enfants, notamment à cause des tracteurs de déneigement l'hiver et de plaques de glace récurrentes à cet endroit.</p> <p>Il est également proposé de modifier une deuxième portion de circuit, soit l'arrêt Marie-Victorin – Des Hirondelles afin de permettre aux enfants de débarquer à l'arrêt obligatoire coin Des Hirondelles - Sarcelles plutôt qu'au coin de la route Marie-Victorin.</p> <p>Mme Bissonnette propose d'écrire, au nom du CÉ, une lettre d'appui aux démarches de ces parents et qui pourra être envoyée au service des transports.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Stéphanie Bissonnette et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver l'écriture d'une lettre d'appui aux parents et de l'envoyer au service des transports.</p>
6.6		<p>Lettre au Ministre</p> <p>Tous les membres du CÉ sont d'accord pour envoyer la lettre proposée par M. DeBlois au ministre afin de dénoncer les coupures dans le secteur de l'éducation.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>SUR PROPOSITION dûment faite par Sylvain DeBlois et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver l'envoi au Ministre de la lettre proposée.</p>
6.7		<p>La guignolée</p> <p>Comme l'an dernier, le centre d'action bénévole demande à l'école l'autorisation de placer des boîtes pour dons de denrées non périssables dans l'école. Le CÉ accepte la demande du CAB.</p>
7.		<p>Parole au président ou à la présidente, information :</p>
8.		<p>Parole aux enseignants, information :</p> <p>Il y aura des journées de grève, non consécutives sous peu. La Commission scolaire sera avisée à l'avance, soit 7 jours entre l'annonce et la journée de fermeture de l'école. La Commission scolaire relaiera cette information aux parents le plus rapidement possible.</p> <p>Mme Péloquin mentionne que les enseignants ressentent l'appui des parents.</p> <p>M. DeBlois précise que le fait de ne pas s'impliquer dans les chaînes humaines n'enlève rien au fait que les parents sont solidaires aux enseignants dans la dénonciation des effets négatifs des coupures sur le système scolaire. M. DeBlois souligne aussi qu'il est important que le travail des enseignants soit reconnu à juste titre. Bon succès dans les négociations.</p>
9.		<p>Parole à la technicienne du service de garde:</p> <p>Mois d'octobre étant le mois de l'Halloween, le SDG s'occupe des décorations de l'entrée et fabrique une maison hantée.</p> <p>La journée pédagogique sur le thème de l'Halloween se tiendra le 23 octobre. 65 élèves sont inscrits. Ils ne seront pas costumés durant la journée pédagogique puisque la date est trop éloignée de l'Halloween.</p> <p>Une chorale et un spectacle de danse s'organisent pour Noël.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
10.		<p>Parole à la représentante au comité de parents, information :</p> <p>Les deux représentants ont été dans l'incapacité d'assister au comité de parents. Cette première rencontre était en fait une assemblée générale avec élections. Le calendrier des prochaines rencontres a été établi.</p>
11.		<p>Parole à la direction, information :</p> <p>Le gazon a été installé pour le terrain de soccer. La base de ciment est en place pour recevoir l'œuvre d'art qui devrait être installée le 23 octobre lors de la journée pédagogique.</p> <p>Mme Bilodeau aimerait inviter l'artiste, M. Laurent Lamarche, afin qu'il participe à une petite cérémonie d'inauguration et qu'il explique aux enfants la symbolique de son œuvre.</p>
12.		<p>Sujets divers</p> <p>Plainte au sujet de la brigadière (câlins). La plainte n'a pas été retenue.</p>
13.		<p>Levée de l'assemblée à 20h32</p>